



Mobilité

2023 Rapport de gestion

Dicastère

Mobilité – Travaux et Environnement

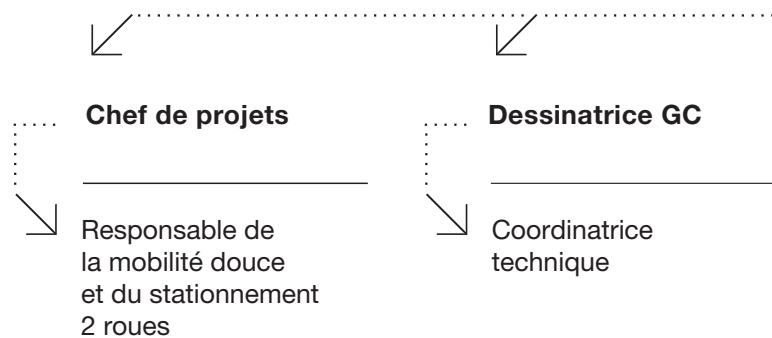
Service de la mobilité

Mme Brenda Tuosto

Municipale

Monsieur Sandro Rosselet

Chef de service a.i.



MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE AD INTERIM

Adjoint au Chef de service ad interim

Responsable des Transports publics et de la gestion du trafic

Assistant de direction

Responsable de la gestion financière et administrative

Chef de projets

Responsable de la modération du trafic et de l'aménagement urbain

Chargé de projets

Appui aux chefs de projets, police des constructions

Chef de projets

Responsable des chantiers, des projets d'infrastructures et des réalisations

MISSIONS

Mobilité

- Planification de l'offre multimodale en transport (mobilité douce – MD, transports publics – TP, trafic individuel motorisé – TIM) et de l'infrastructure.
- Sécurisation et valorisation des quartiers.
- Amélioration progressive du système d'exploitation des carrefours à feux.
- Amélioration et sécurisation progressives des cheminements MD.
- Amélioration progressive de l'attractivité des TP.
- Mise en place et exploitation d'un système de monitoring (comptages).
- Exécution des mesures retenues pour favoriser le développement de l'offre en transport et mise en œuvre de la stratégie de mobilité durable avec un accent progressif sur les TP et la MD.
- Suivi et surveillance de l'exploitation des réseaux de transport afin d'évaluer les impacts effectifs des mesures exécutées, de les comparer avec les impacts planifiés et d'apporter les corrections nécessaires.
- Planification de l'offre en stationnement public.
- Exploitation et développement du réseau de vélos en libre-service.
- Gestion et planification des différents projets routiers de la commune et de l'agglomération.
- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'intention du Conseil communal et rapport de gestion.
- Gestion administrative du personnel.
- Gestion de l'offre en stationnement pour le personnel communal.
- Gestion des subventions octroyées au personnel communal dans le cadre du plan de mobilité de l'administration.
- Suivi et appui pour les différents projets routiers des services communaux.

POINTS FORTS 2023

En 2023, le Service de la mobilité (ci-après MOB) a poursuivi son développement et a continué son travail sur trois volets importants du développement de la Ville : l'amélioration des infrastructures existantes, le développement de l'offre en transport et la planification de nouvelles infrastructures. MOB a débuté les études en lien avec la future vision directrice de la mobilité durable, une stratégie ambitieuse qui permet de donner une vision cohérente et globale de tous les modes de transport. Le volet modération, en particulier, a été lancé à l'été 2023. Le service a également défendu deux préavis concernant,

d'une part, le crédit d'ouvrage et la légalisation de la future passerelle des Cigarières et, d'autre part, le renouvellement des enrobés sur trois axes routiers (rue de la Plaine, rue du Curtill-Maillet et avenue de la Gare). Le travail s'est poursuivi sur les projets des rues Cordey, des Moulins et de la Maison-Rouge, ainsi que des projets de réaménagement de rues très attendus par la population et la Ville. MOB a renforcé ses liens avec le STE et ensemble, ces 2 services ont mené différentes actions concrètes de valorisation du domaine public.

Amélioration des infrastructures

MOB a sécurisé la progression des modes doux au niveau du carrefour entre la rue des Uttins et l'avenue de Grandson qui était particulièrement dangereux pour les cycles et piétons qui circulaient sur la contre-allée sud de l'avenue. La me-

sure PDMD-H, issue du PR19.20PR concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 470'000.- pour la mise en place des premières mesures du plan directeur de la mobilité douce, a permis d'améliorer la sécurité et l'attractivité

de l'avenue de Grandson pour les modes doux avec le resserrement du carrefour, la mise en conformité du passage pour piétons, la création d'une bande cyclable bidirectionnelle et la clarification du sens de circulation sur la contre-allée pour les automobilistes. Dans le quartier de Bellevue-Floreyres, l'arrêt de bus de Bellevue a été mis en conformité conformément à la LHand et permet la dépose et la prise en charge sécuritaire des usagers des transports publics suite à l'inversion du sens de circulation des bus en 2022. Pour rappel, cette mesure avait été prise afin de sécuriser les arrêts de Grands-Champs, La Colline et Riants-Fleurs, à la demande d'habitant-es du quartier.

Suite à sa légalisation en 2021, le projet de la rue de l'Arsenal a également été réalisé. Il a permis de sécuriser le trottoir le long de la rue avec la créa-

tion de deux trottoirs traversant devant l'entrée et la sortie du parking de la Marive. L'entrée de la caserne du SDIS a également été sécurisée avec une réduction du gabarit d'entrée du site par la prolongation du trottoir existant. Au niveau de la route, une bande polyvalente au centre de la chaussée a été créée. La bande cyclable côté lac a également été sécurisée par l'ajout des zones rouges aux points de croisement avec les entrées privées.

La couche de roulement sur l'entier du tronçon, à proximité du collège des Rives, a été renouvelée. Un revêtement en AC MR 8 a été mis en place. Ce type de revêtement, qui n'est pas phono-absorbant, permet tout de même une réduction de 2-3 décibels d'émissions sonores sur toute sa durée de vie.

Développement des offres de transport

En décembre 2022, Travys, en collaboration avec les communes desservies par le réseau urbain et le Canton, a mis en service sa première ligne de bus électrique. Il s'agit de la ligne 602 sur laquelle un arrêt a été équipé spécifiquement pour la recharge des bus au chemin de la Chèvre. Depuis décembre 2023, les bus électriques circulent du lundi au dimanche, contre le lundi au vendredi précédemment.

MOB observe une augmentation significative (+ de 60%) du nombre d'utilisateurs et d'abon-

nements sur le réseau de vélos en libre-service par rapport à l'année précédente. Il est possible de faire une corrélation entre la sécurisation de certains carrefours et tronçons et l'augmentation du nombre d'usagers-ères de la MD. L'augmentation du nombre de vélos disponibles sur le réseau a aussi un impact positif sur la fréquentation de ce dernier. Depuis le début de l'année 2023, le réseau accueille en moyenne 140 vélos contre une centaine les années précédentes. Ce nombre varie quotidiennement en raison des maintenances et incidents sur la flotte.

Planification de nouvelles infrastructures

Durant l'année, MOB a présenté et défendu deux préavis au Conseil communal. Le premier concerne le renouvellement des enrobés sur trois axes routiers (rue de la Plaine, rue de Curtil-Maillet et avenue de la Gare) qui permettra également de renouveler le carrefour à feux Orbe-Cheminet et de lancer une étude concernant la rue du Cheminet qui sera réaménagée à l'horizon 2030.

Le second concerne un crédit d'ouvrage pour le développement d'un lien stratégique pour la MD

à Yverdon-les-Bains : la passerelle des Cigarières. Cette dernière et ses aménagements connexes ont été légalisés en 2023 et devraient être réalisés dans le courant de l'année 2024. Cet ouvrage d'envergure permettra le franchissement de la Thièle pour tous les modes doux reliant la gare au quai de la Thièle et au pôle commercial Bel-Air.

Le développement de projets de réaménagement de rues majeures, telles que Moulins et Maison-Rouge, ont également avancé. Des

équipes de mandataires ont été constituées pour continuer le développement de ces projets avec des mises à l'enquête prévues courant 2024.

MOB a également initié en 2023 le volet modération de sa vision directrice de la mobilité durable. Un bureau spécialisé a été mandaté pour améliorer les aménagements de certaines zones 30 existantes, notamment les principales rues en relation avec l'axe principal d'agglomération (avenue Pierre-de-Savoie, rue Roger-de-Guimps, rue de Montagny, rue Edouard-Verdan et rue des Uttins). Ce bureau a également étudié le développement de nouveaux secteurs pouvant facilement être aménagés en zone 30. Les premiers résultats sont attendus pour 2024.

Un projet pilote d'aménagement d'une zone de rencontre provisoire à la rue du Canal a égale-

ment débuté en 2023. Un atelier a été organisé par un bureau spécialisé en démarche participative. Un plan d'aménagement de la rue aboutira en 2024 et des aménagements provisoires seront installés à la belle saison pour tester cette nouvelle zone de rencontre.

La concrétisation de ces différents dossiers de réaménagement de rues a permis à MOB de poursuivre les opportunités de synergie des chantiers prévus conjointement avec le SEY et le STE.

La réalisation des mesures PDMD reste également l'un des objectifs à court terme du service. Avec la réalisation en 2023 de la mesure H1, l'état d'avancement des mesures prioritaires du PDMD se présente comme suit :

Mesure	Localisation	Statut
A	Carrefour Orbe/Bouleaux	▫ En cours d'étude
B	Traversée Sallaz (Champs-Lovats)	+ Intégrée au projet MD Canaux
E	Place Bel-Air – rue de Neuchâtel	● Réalisée
F	Traversée Plaine (Valentin)	● Réalisée
G	Carrefour William-Barbey/Prés-du-Lac	▫ En cours d'étude
H1	Carrefour Grandson/Uttins	● Réalisée
H2	Carrefour Grandson/Edouard-Verdan	+ Intégrée au projet de carrefour à feux
I1	Carrefour Grandson/Thièle	● Réalisée
I2	Contre-sens cyclable Thièle	▫ En cours d'étude
J	Carrefour Midi/Mont d'Or	▫ Chantier en cours de planification
M	Carrefour Plaine-Philosophes	▫ En cours d'étude

Vie du service

Après une première année en tant que service indépendant, MOB a poursuivi son développement et a renforcé son implication au sein de l'administration en étant affilié à de nombreux projets d'importance. Deux départs ont été enregistrés à la fin du premier semestre et ont été partiellement compensés par l'engagement d'un chargé de projet ainsi que d'une dessinatrice en génie civil. L'engagement de cette dernière a permis de consolider davantage l'aspect

pluridisciplinaire de l'équipe. Les effectifs de MOB restent malgré tout inférieurs par rapport aux enjeux de la thématique et aux planifications qui n'ont pas encore pu démarrer, notamment les mesures pour la mise en conformité des arrêts de transports publics selon la LHand (en cours de priorisation), les mesures de lutte contre le bruit routier, la priorisation des transports publics, etc.

Activités

MOB a procédé en 2023 à de nombreuses réalisations de petite et moyenne envergure. Ces interventions visent :

- la finalisation des chantiers de mise en conformité d'arrêts de bus (quartier Floreyres-Bellevue, terminus du chemin de la Chèvre, etc.) ;
- la modération du trafic dans le quartier de Floreyres-Bellevue avec le réaménagement de 3 carrefours ;
- la finalisation de l'aménagement de surface de la rue du Mujon en collaboration avec STE ;
- la remise en état de la rue de l'Arsenal avec la création de trois trottoirs traversants et le renouvellement de la couche de roulement ;
- la réalisation de la mesure PDMD-H carrefour Uttins-Grandson avec le resserrement du carrefour, la mise en conformité du passage pour piétons, la création d'une bande cyclable bidirectionnelle et la clarification du sens de circulation pour les automobilistes sur l'avenue de Grandson ;
- le développement de l'offre de vélos en libre-service (nouvelles stations et nouveaux vélos).

Cela représente un total de 10 interventions réparties sur le territoire communal.

Désignation	
Crédits d'étude obtenus	1
Crédits pour réalisations	2
Dossiers mis à l'enquête	5
Projets réalisés	5